

VIVRE

A

Photo Alain Porte



MOUTHIERS-SUR-BOËME

LE MOT DU MAIRE

Je vous avais déjà annoncé l'élaboration du plan de la maternelle. Celui-ci a déjà été présenté aux parents d'élèves lors de l'assemblée générale de leur association. Il respecte le programme préparé en commun entre les représentants des services départementaux, ceux de la commune ainsi que les usagers : parents et enseignants (voir plan page 5).

Une réunion de la commission scolaire élargie aura lieu prochainement pour examiner ces plans en détail et y apporter d'éventuelles corrections.

De la même façon la D.D.E. nous a remis avant le dernier conseil l'étude de l'aménagement du bourg. Cette étude reprend tous les travaux antérieurs et essaie d'en faire la synthèse en tenant compte au maximum des avis ou des craintes émis par les uns ou les autres.

Par exemple, le contournement du bourg par la Chauveterie n'est plus prioritaire, tout en restant dans les prévisions, mais plus tard.

Par contre le centre commercial et son débouché route de Fouquebrune devient une priorité.

On y trouverait la poste, la banque et plusieurs commerces. Plus tard, si besoin

était, la voie de la Chauveterie viendrait se raccorder sur cette pénétrante.

L'aménagement du bourg proprement dit se ferait petit à petit en douceur, et sans changement notable dans l'organisation des immeubles (voir plan page 5).

L'essentiel consisterait en une réfection de la voirie et des trottoirs pour redonner au bourg son aspect ancien.

Enfin une très grande zone verte serait réservée à tout jamais derrière l'église, permettant de conserver l'aspect rural de cette partie du bourg.

Bien sûr la situation, l'aspect du centre commercial, son organisation seront sou-

mis à l'avis de M. l'architecte des bâtiments de France et feront l'objet d'un concours lors de sa réalisation.

Notre volonté et notre devoir doivent emprunter un chemin difficile : conserver et même valoriser le passé tout en préparant l'avenir.

Ce mois d'octobre, deux réunions importantes seront tenues à ce sujet :

- la première pour informer la commission urbanisme et environnement et recueillir ses avis ;
- la deuxième, celle du conseil municipal, pour décider de la suite à donner à ce dossier.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 1989

Présents : MM. Germon, Tamagna, Boureau, Jobit, Brégeas, Desvages, Mme Porte, MM. Crueize, Dedieu, Gachinois, Mme Forgeron, M. Lathière, Mmes Manant, Vallat, Discour, MM. Bonnet, Thuillier.

Excusé : M. Barbe.

Comptes administratifs

M. le maire présente au conseil municipal le compte administratif de la commune. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et en l'absence

du maire le compte administratif 88.

Idem pour le compte administratif du service d'assainissement de la commune.

École maternelle

M. le maire présente au conseil municipal le dossier établi par les architectes MM. Baudon et Genaud, concernant la construction de la nouvelle école maternelle.

Après avoir examiné ce dossier et après en avoir délibéré, le conseil

municipal accepte le projet tel qu'il est présenté, accepte l'enveloppe financière présentée, d'un montant T.T.C. de 4 412 868,80 F (3 720 800,00 F H.T.).

Le financement de cette opération se fera par emprunt, autofinancement, subvention.

Le conseil municipal charge M. le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de M. le Président du Conseil général de la Charente en vue de l'obtention d'une subvention départementale, et l'autorise à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Aménagement du bourg

M. le maire présente au conseil municipal l'étude et la proposition de restructuration établies par les services de l'Équipement concernant l'aménagement du bourg. M. le maire, après avoir remis à chaque conseiller présent un exemplaire du dossier, demande au conseil municipal de l'étudier, afin qu'une décision soit prise en prochaine séance quant à la mise en application du projet.

Déchets

Afin de résoudre le problème d'évacuation des déchets toutes catégories (sauf ordures ménagères), le conseil municipal décide que soit envisagé l'achat de bennes où seraient déposés, par catégorie, les déchets évacués ensuite vers des centres de traitement spécialisés.

Lagunes

M. le maire présente au conseil municipal le devis établi par les Ets Gatineau concernant la confection d'un système de dégraissage des arrivées d'effluents dans les lagunes d'assainissement d'un montant de 30 788,56 F T.T.C.

Après avoir examiné ce devis et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de surseoir à toute décision et de demander un devis estimatif à l'entreprise Garraud.

Plan topographique groupe scolaire

M. le maire rappelle au conseil municipal sa délibération en date du 6 juillet 1989 concernant l'acceptation du devis du plan topographique nécessaire à la constitution du dossier «École maternelle».

M. le maire explique au conseil municipal qu'un levé complémentaire a été nécessaire et, après en

avoir délibéré, le conseil municipal accepte le supplément au devis initial d'un montant de 1 406,96 F.

M.J.C. INFOS

Les activités de la M.J.C. ont retrouvé leurs habitudes, leur calendrier. Il a fallu, parfois, jongler avec ce qui était raisonnable, ou souhaitable afin que tous puissent utiliser au mieux les possibilités offertes par la Maison pour tous ; la danse, surtout, a posé quelques problèmes puisque Michèle Clément, qui a trouvé un travail — ce dont nous nous réjouissons — nous quitte. Il n'y a donc plus qu'un seul professeur de danse, Ghislaine, **ce qui nous a obligés à modifier les horaires** : contrairement à ce qui avait été annoncé, la danse moderne n'aura pas lieu le mercredi, mais le vendredi à 17 heures.

Le club informatique offre 3 séances par semaine :

- le mardi à 20 h 30 avec M. Renaud (tél. 45.20.85.21, le soir),
- le vendredi à 20 h 30 avec M. Lathière (tél. 45.97.92.53, le soir),
- le samedi à 17 h 30 avec M. Samuel (tél. 45.97.92.78, le week-end).

Début des activités : 29 septembre, 3 et 7 octobre.

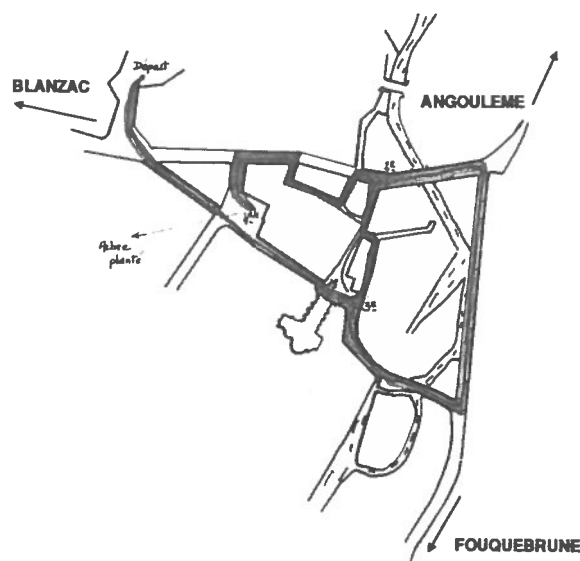
Inscription pendant le fonctionnement du club, à l'école élémentaire.

Le mardi et le samedi, possibilité d'apprentissage de traitement de texte, tableur, gestionnaire de fichier ou initiation au basic.

Attention, la séance du vendredi est d'ores et déjà chargée.

Notre salle de spectacle, dans sa nouvelle formule, a été inaugurée le samedi 23 septembre et nous allons évidemment continuer son utilisation. Ainsi, **le 28 octobre**, cette salle servira-t-elle de point de **rencontre pour les poètes et tous les gens que concerne la poésie**. Comme lors de sa première édition, la journée de la poésie sera marquée par quelques petits spectacles qui se dérouleront dans l'après-midi puis après le dîner. **Spectacles gratuits**, auxquels les spectateurs sont invités à participer. En même temps, poèmes et dessins seront présentés, sous forme d'exposition, dans les diverses parties de la Maison pour tous. **Cette exposition se prolongera durant deux semaines**, donnant à tous les curieux l'occasion d'apprécier les talents.

L'activité essentielle de ce mois d'octobre, ce sera la **commémoration du bicentenaire de la Révolution française** que la M.J.C. a mise au point en liaison avec le comité des fêtes et grâce à la participation active du conseil municipal.



Plan qu'empruntera le défilé un peu particulier qui avait été organisé le 30 messidor an II

Le samedi 21 octobre, donc, à partir de 14 heures 30, Mouthiers revivra une page de son histoire et le vieux bourg retrouvera, l'espace d'un après-midi, une agitation inaccoutumée. Outre cette «reconstitution», un arbre de la liberté sera planté. Le soir, vers 20 heures 30, sera tiré un feu d'artifice puis, après un petit spectacle de danse offert par le groupe folklorique de Fléac, commencera le bal gratuit ! **Une journée au caractère exceptionnel.**

La M.J.C. recherche jeunes gens pour garder les expositions pendant les week-end. Petite rétribution. S'adresser au bureau de la M.J.C.

DES NOUVELLES DE PETITE-ROSSELLE...

*Lettre du maire
de Petite-Rosselle au maire
de Mouthiers
(1^{er} septembre 1989)*

«Monsieur le Maire et cher collègue,

Cinquante années se sont écoulées depuis que l'exode a entraîné la population de Petite-Rosselle sur les routes de France vers les communes d'accueil de Charente ou du Nord et du Pas-de-Calais.

Plus d'un millier de Rossellois ont bénéficié en ces jours tragiques de la généreuse hospitalité des habitants de Mouthiers-sur-Boëme.

Pour ces hommes, femmes et enfants en exil, la population de Mouthiers-sur-Boëme s'est mobilisée et, à force d'énergie, d'ingéniosité et de sacrifices consentis, elle est parvenue à leur offrir un refuge pour de longs mois.

Pour cela, nous vous disons merci.

Pour la chaleur de l'accueil, pour les trésors d'attention déployés pour atténuer le désarroi des familles rosselloises, pour la solidarité active et qui, jamais, n'a fait défaut, nous vous disons merci.

Ni le retour en Lorraine où les attendaient cinq années de souffrance, ni les 45 années écoulées depuis la fin de la guerre, n'ont effacé de la mémoire des Rossellois le souvenir de ces mois passés en Charente.

Le serment de jumelage entre Mouthiers-sur-Boëme et Petite-Rosselle a officialisé en 1980 les liens qui ont été noués pendant cette sombre période de notre histoire. En les élargissant à toute la population actuelle des deux communes, il contribue à les renforcer pour que l'avenir tienne les promesses du passé.

Les Lorrains sont, comme les Charentais, gens fidèles à leur terre. Ils le sont aussi à ceux qui les ont traités en amis. La reconnaissance se transmet de génération en génération et c'est au nom de toute la population que nous avons voulu l'exprimer par cette lettre et par le livre qui l'accompagne.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et cher collègue, l'expression de mes sentiments distingués.»

... ET DE ROUMANIE

Lorsque Mouthiers-sur-Boëme a adopté — pour éviter sa destruction — le village de Corusu (commune de Baciou), un seul autre des 7 villages que compte la commune avait été adopté : celui de Salistea Noua, par la ville de Les-Ponts-de-Martel, en Suisse.

Nous avons été informés, fin août, que 2 autres villages venaient d'être adoptés, celui de Popesti par la ville de Neupre, en Belgique et celui de Suceagu par la ville de Frome, en Grande-Bretagne.

A travers une seule commune roumaine nous voyons donc se manifester la solidarité de l'Europe.

LE CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES

Remerciements

Le conseil local des parents d'élèves de Mouthiers remercie vivement M. et Mme Pascal Mousnier de leur don et leur présente tous ses vœux de bonheur.

Nouveau bureau

Voici la composition du nouveau bureau du conseil local des parents

d'élèves de Mouthiers.

Président :

M. RENAULT Daniel

Vice-présidente :

Mme COMBEAUD Martine

Secrétaire :

Mme GIREAUD Lydie

Secrétaire-adjoint :

Mme TRAVIA Cécile

Trésorière :

Mme REYNAUD Françoise

Trésorier-adjoint :

M. PONTINI Daniel

2 membre suppléants :

Mme LEBECQUE Élisabeth

et M. TAIBI Kaddoue.

S.C. MOUTHIERES Les échos

École de foot

Horaire d'hiver octobre :

Mercredi après-midi de 14 heures à 15 heures 30, pour les enfants poussins, pupilles, minimes.

Une réunion aura lieu vendredi 13 octobre à 20 h 30, salle du stade, avec les parents des jeunes afin de les informer et de répondre à leurs questions.

Engagés pour cette saison

**3 équipes Poussins et
2 équipes Pupilles le samedi**
Responsables: Mme Potier, MM. Bonnet B., Michaud J-G., Trichard, Notebard, Menegini.

**1 équipe Minimes, Cadets
le dimanche matin**
Responsables: MM. Escande J., Chauvron A., Goncalvez J., Feirera Y.

1 équipe Juniors
Responsables: MM. Mousseau C., Edely P.

2 équipes Séniors
Responsables: Billou J., Desvages P., Edely G., Bourreau A., Taïbi K.

A bientôt...

DINER DANSANT DU FOOT

**Samedi 4 novembre 89
salle polyvalente**

*Orchestre
Grande tombola*

Prix : Adulte 100 F
menu enfant: 50 F

Réservations (date limite 28 octobre) :

| | |
|---------------|-------------|
| M. Brégler | 45 97 92 57 |
| M. Desvages | 45 95 81 70 |
| M. Escande | 45 97 97 42 |
| M. Duverger | 45 67 80 45 |
| M. Vinsonnaud | 45 67 80 84 |
| M. Bonnet | 45 97 93 83 |

AU REVOIR, MOUTHIER

Mme Franck, institutrice à Mouthiers, qui exerce maintenant à Angoulême, a voulu par l'intermédiaire de ce bulletin dire au revoir à Mouthiers. Voici quelques extraits de sa lettre que nous ne pouvons publier dans son intégralité faute de place.

«J'ai remarqué, il y a peu de jours que j'avais passé 12 années dans ce village pittoresque qu'est Mouthiers-sur-Boême (...)

Après ce long séjour dans cette école très agréable où les enseignants s'entendent bien, je voudrais adresser quelques remerciements. A Mme Beaufort qui donna des graines à mes élèves. Merci à M. Daneau, notre horticulteur de service, pour les conseils prodigués aux élèves ; à M. Asselot qui fut notre chauffeur à l'Ile-d'Oléron. Merci à M. le Maire qui fait le maximum pour nos écoles(...)

Pour terminer, j'ajoute que je ne dis pas adieu à Mouthiers mais seulement au revoir. Mlle Touhami et Mme Rivet ont accepté de pratiquer la correspondance scolaire avec mon CE1 de l'École Paul Cézanne à la Grande-Garenne (...)

A très bientôt donc ! (le plaisir de faire une bise à mes 21 enfants de l'an passé.)»

Mme Franck-Merle

ROSES TRÉMIÈRES

Des pochettes de graines de roses trémières gratuites sont à la disposition des habitants de Mouthiers à la mairie.

Chacun a pu apprécier la beauté des roses trémières semées le long de la Boême, route de Fouquebrune. Suivons cet exemple et participons tous au fleurissement de notre commune en faisant pousser des roses trémières le long de nos murs, de préférence du côté de la rue ou de la route.

Les graines peuvent être mises en terre dès maintenant ou au printemps pour avoir les premières fleurs pendant l'été 1991.

ANNONCES

Cherche personne passant par le pont des Gallands entre 19 heures 45 et 20 heures pour ramener un enfant à Mouthiers.
Tél. 45.67.82.62.

Depuis le 24 septembre 1989 les trains circulant entre Angoulême et Coutras ne s'arrêtent plus en gare de Mouthiers. Cet arrêt ne correspondait plus aux besoins de déplacement des habitants de Mouthiers.

Les membres du comité des fêtes remercient tous ceux qui leur ont apporté leur aide pendant les 2 journées du ball-trap.

La réunion des responsables des différentes associations de Mouthiers pour l'établissement du calendrier 1990 aura lieu le 24 novembre 1989.

L'assemblée générale du Tennis-Club de Mouthiers aura lieu le vendredi 20 octobre 1989 à 20 heures 30, salle de la mairie.

Commemorons 21 octobre 1989

reconstitution
plantation d'un arbre de la Liberté
feu d'artifice
Spectacles
Bal

M.J.C.
et Comité des fêtes

Rencontre des Poètes

le 28 octobre
MAISON
POUR TOUS

à partir de 14 heures 30

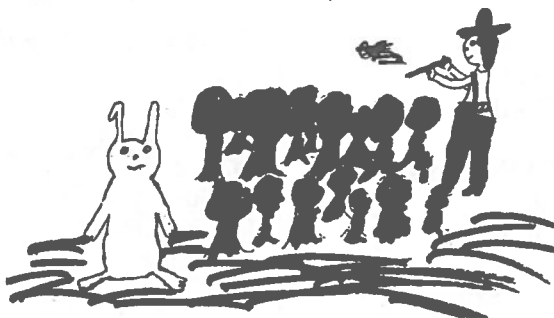
LE COIN DES POETES

LE LAPIN ET LE CHASSEUR

J'ai vu un lapin sous un sapin
qui mangeait du romarin et du thym,
Un chasseur qui passait par la forêt
Se dit : «Je devrais maintenant m'arrêter

Peut-être que je pourrais tuer un lapin
Pour mon déjeuner de demain.»
Mais le lapin plus malin que le chasseur
S'en alla vers son terrier pour ne plus avoir
peur.

FERRÉ Carine
École de Mouthiers



CALENDRIER DES FETES 89

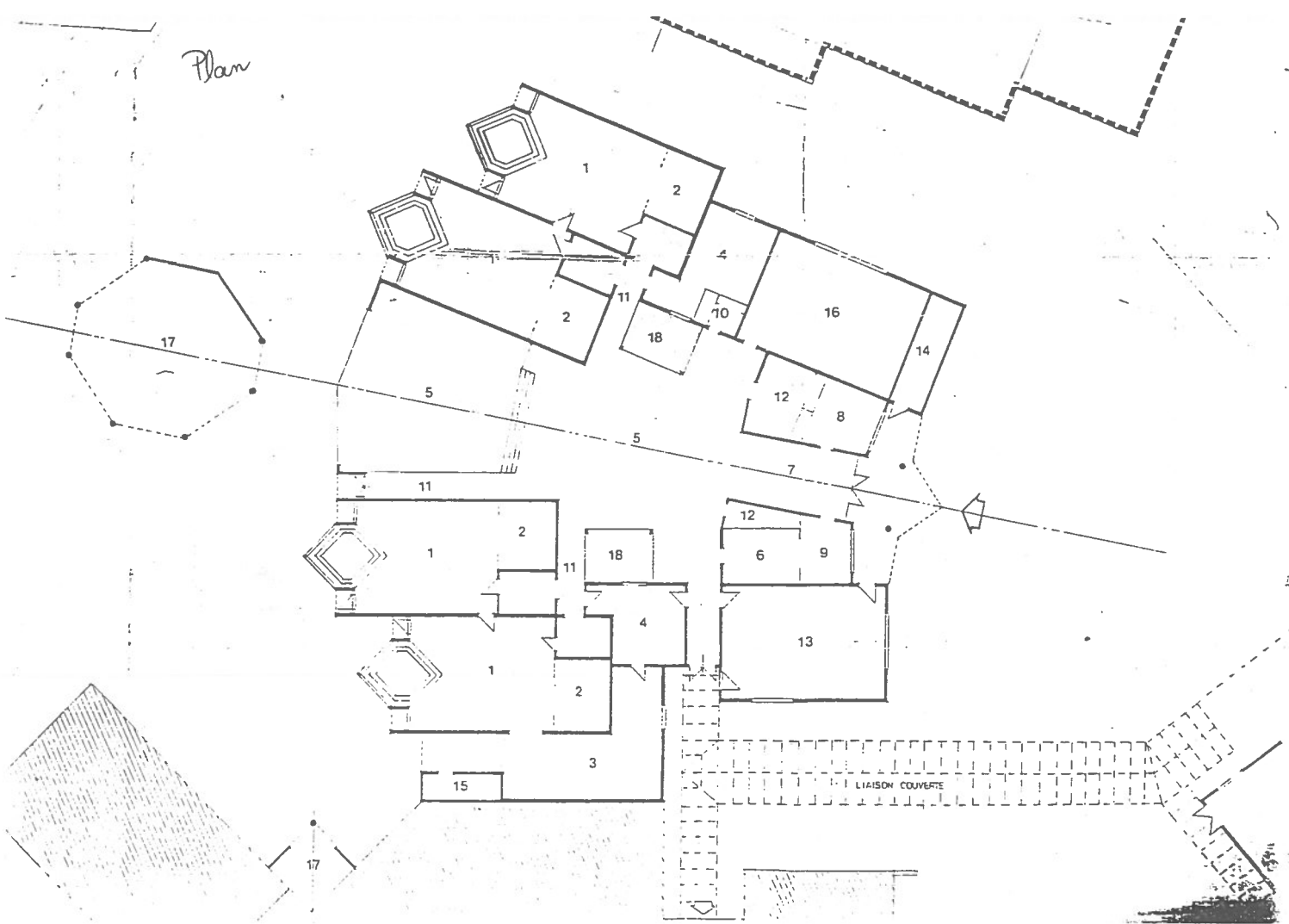
MOIS D'OCTOBRE

Samedi 7
et dimanche 8 Frairie des vendanges
Samedi 21 Fête du Bicentenaire
Samedi 28 Rencontre poésie

MOIS DE NOVEMBRE

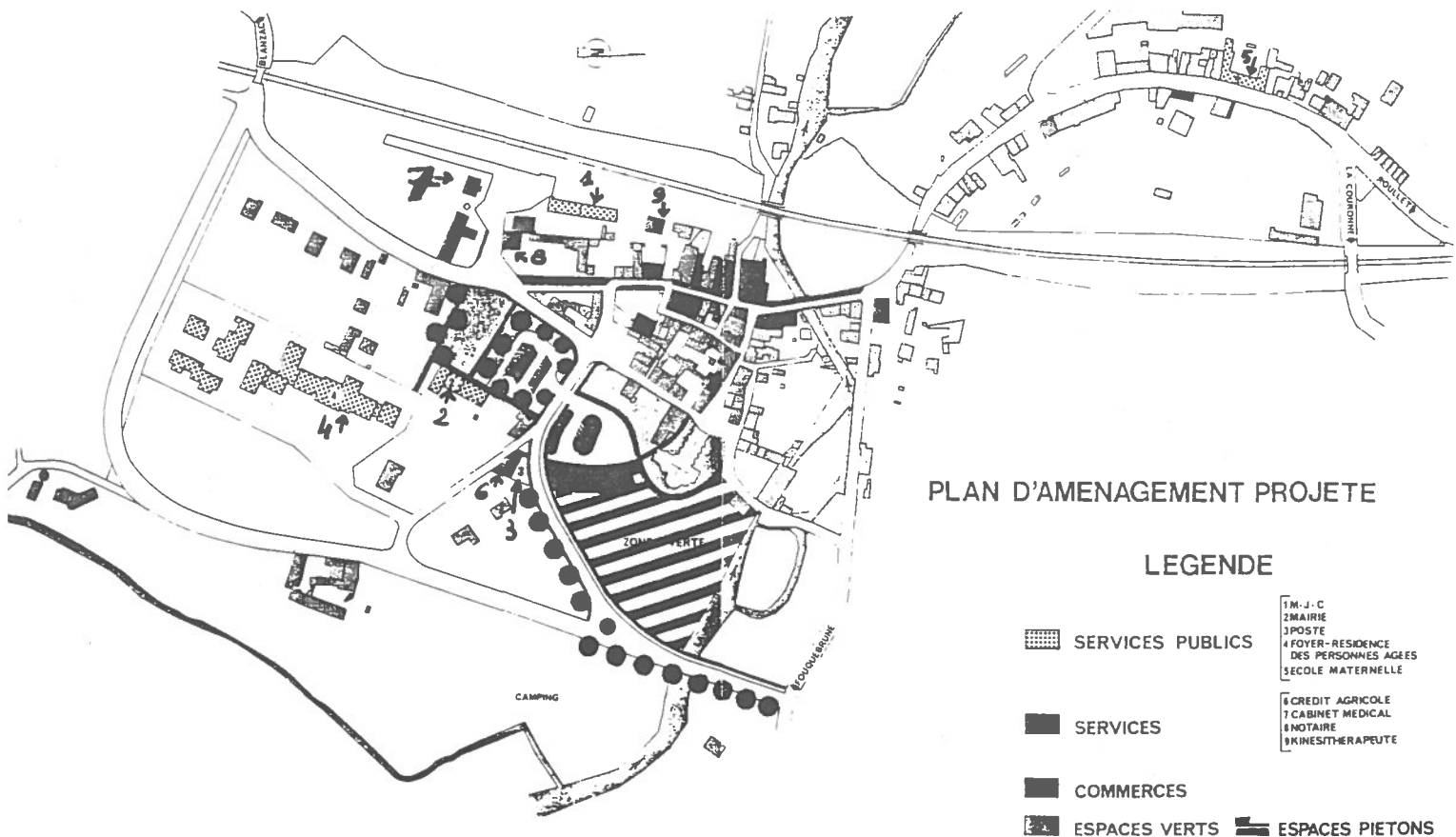
Samedi 4 Dîner dansant du foot
Samedi 18 Dîner dansant de l'A.D.M.R.
Vendredi 24 Calendrier des Fêtes 1990

DÉPÔT LÉGAL OCTOBRE 1989



▲ Plan de la nouvelle maternelle

▼ Plan d'aménagement du bourg



CECILE FORGERON TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue
MOUTHIERS-SUR-BOËME
16440 ROULLET
Tél. : 45 67 82 85

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIERS

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 97 92 06

C.D.M.R.

Calcaires et diorites
du Moulin du Roc
Carrière de Rouillet
45.66.34.44

Carrière de
Châteaueur
45.66.23.05

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE CHAUFFAGE - RÉNOVATION DÉPANNAGE



Alain
BENOIST

LA CROIX-GUILLAUD
16440 MOUTHIERS
tél. : 45 97 95 37



GROUPAMA

ASSURANCES

Toutes Professions
Mme A.-M. GROS - Le Grand-Poinceau
16440 MOUTHIERS - Tél. : 45 97 92 05

MARC DREAN

Chauffage - Plomberie - Ramonage
Couverture - Zinguerie

Tél. : 45 97 98 11 16440 Mouthiers-sur-Boëme

CAFÉ-RESTAURANT DE LA GARE

Place de la Gare

16400 Mouthiers-sur-Boëme



Repas de famille
Repas d'affaires
Noces
Banquets
Séminaires, etc.

Réservez au 45 97 94 24

ouvert tous les jours sauf dimanche soir

Peinture - Vitrerie - Revêtement de sols
Revêtement muraux

BRÉGIER Jean-Jacques

67 rue de la Boëme
MOUTHIERS Tél. : 45 97 92 57

RADIO - TÉLÉVISION ÉLECTRO-MÉNAGER

Thomson - Philips - Saba/Continental
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boëme

Tél. : 45 97 92 44

FOURNITURES CERQUELS TRANSPORTS TOUTES DISTANCES TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires

LA COURONNE
MOUTHIERS

Tél. : 45 67 49 21
Tél. : 45 67 93 03

MATERIAUX DE CONSTRUCTION FER BOIS P.V.C. ISOLATION LAMBRIS PARQUET CARRELAGE DALLAGE

JAMES RICHON

Zone d'emploi
Mouthiers, 16440 ROULLET
Tél. : 45 67 85 06

POULETS - CANARDS - PINTADES

ELEVES EN PLEIN AIR

Préparation-Vente à la ferme

S. et A.-M. GROS

Le grand Poinceau
16440 MOUTHIERS
Tél. : 45 97 92 05

RAPPORTS DE STAGES - BULLETINS - REVUES - TRACTS - AFFICHETTES, ETC.

ELGEY COMPO

Le Grand Guillon
16440 Mouthiers-sur-Boëme
Tél. : 45 67 84 90

Pi et PAC

mon mini marché

Rue de l'Église
MOUTHIERS Tél. : 45 67 85 67

BOUGEZ VOTRE ARGENT IL VA FAIRE DES BONDIS.



LA POSTE
BOUGEZ AVEC LA POSTE